

COMMUNIQUÉ - COVID-19

Voici les mesures que nous mettons en place dans notre entreprise R.C. Roy Inc. en date du 17 mars 2020 pour ne pas accélérer la propagation du Coronavirus.

Tous nos bons de livraison resteront dans le loader de chargement sans signature du client. À l'aide du CB au canal 15, nous pourrons communiquer avec vous pour savoir quels sont vos besoins et après le chargement, le bon de livraison sera fait et le nom du chauffeur du camion sera inscrit à l'endroit de la signature. Pour notre service de livraison, la même méthode sera mise en place et tous les bons de livraison seront signés par notre chauffeur de camion. Tous les bons de livraison vous seront jusqu'à nouvel ordre transmis par email.

À votre arrivée au bureau, si vous voulez parler à un membre du personnel, les communications se feront uniquement par téléphone au 418-253-5169, interdiction de rentrer dans l'établissement. Il est donc entendu qu'aucun document papier tel que la liste de prix, les tests granulométriques, les soumissions, les factures etc... ne seront donné en main propre. Vous ferai alors votre demande par téléphone ou bien par email au info@rc-roy.com et le tout vous sera transmis dans les plus bref délais par courriel.

À noter que nous accepterons aucune rencontre avec des représentant durant cette période de crise et ce jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre compréhension.